



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ**

N° Spécial

07 Mai 2021

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 07 Mai 2021

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL/BRGE N° 2021-129	04.05.2021	Arrêté autorisant Monsieur Hicham KEMMACHE à exploiter un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé « SARL DIAMOIROU », 01 rue de Belfort - 92600 Asnières-sur-Seine.	3
DCL/BRGE N° 2021-130	06.05.2021	Arrêté préfectoral fixant la liste des candidatures à l'élection des conseillers départementaux dans le département des Hauts-de-Seine des 20 et 27 juin 2021.	4
DCL/BRGE N° 2021-131	06.05.2021	Arrêté autorisant Monsieur Hamza BEN YEDDER à exploiter un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé « CEFA », 34 rue Raspail – 92270 Bois-Colombes.	14

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

Arrêté DCL/BRGE N° 129 du 04 mai 2021 autorisant Monsieur Hicham KEMMACHE à exploiter un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé « SARL DIAMOUREOU », 01 rue de Belfort - 92600 Asnières-sur-Seine.

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** Le Code de la Route, notamment ses articles L.213-1 à L.213-8 et R 213-1 à R 213-9;
 - Vu** Le Code de la Construction et de l'Habitation notamment les articles R111-19 à R 111-19-12 ;
 - Vu** Le Décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent HOTTIAUX, en qualité de Préfet des Hauts de Seine ;
 - Vu** L'Arrêté du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;
 - Vu** l'Arrêté du 8 novembre 2012 relatif à la formation requise pour l'obtention de la catégorie A du permis de conduire par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins deux ans ;
 - Vu** l'Arrêté du 8 novembre 2012 fixant les conditions d'obtention du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire ;
 - Vu** l'Arrêté DRE/BR N° 180 du 21 août 2017, autorisant monsieur Oualid AMANZOU à exploiter un établissement d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière, dénommé «CER GARE DE BECON» situé au 01 rue de Belfort - 92600 Asnières-sur-Seine;
- Considérant** qu'il s'agit d'un changement de représentant légal, suite à une cession partielle de fonds de commerce entre monsieur Oualid AMANZOU et monsieur Hicham KEMMACHE;
- Sur** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Hauts-de-Seine,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Hicham KEMMACHE est autorisé à exploiter, sous le n° E 21 092 0007 0, au 01 rue de Belfort à Asnières-sur-Seine, un établissement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé «SARL DIAMOUREOU» ;

ARTICLE 2 : Cet agrément est délivré pour une durée de 5 ans, à compter du 04 mai 2021.

Sur demande de l'exploitant, présentée deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui-ci sera renouvelé si l'établissement remplit toutes les conditions requises.

ARTICLE 3 : L'établissement est habilité, au vu des autorisations d'enseigner fournies, à dispenser les formations aux catégories de permis suivantes :

B / B1 / AM-quadri léger - A2 - AM

ARTICLE 4 : Le présent agrément n'est valable que pour l'exploitation d'un établissement, à titre personnel par son titulaire, sous réserve de l'application des prescriptions de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2001 susvisé.

ARTICLE 5 : En cas de changement d'adresse du local d'activité, de reprise de ce local par un autre exploitant, une nouvelle demande d'agrément devra être présentée **deux mois avant** la date du changement ou de la reprise.

ARTICLE 6 : Pour toute transformation du local d'activité, tout changement tout abandon ou toute extension d'une formation, l'exploitant est tenu d'adresser une demande de modification du présent arrêté.

ARTICLE 7 : L'agrément peut être, à tout moment, suspendu ou retiré selon les conditions fixées par les articles 12 à 14 de l'arrêté du 8 janvier 2001 susvisé.

ARTICLE 8 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine, le Délégué à l'Education Routière des Hauts-de-Seine, le Directeur Départemental de la Protection des Populations des Hauts de- Seine et le Directeur Territorial de la Sécurité de Proximité des Hauts-de-Seine, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Nanterre, le 04 mai 2021

Pour le Préfet des Hauts-de-Seine
Et par Délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Sébastien MAURICE

Arrêté préfectoral DCL/BRGE n°2021-130 du 6 mai 2021 fixant la liste des candidatures à l'élection des conseillers départementaux dans le département des Hauts-de-Seine des 20 et 27 juin 2021.

**Le préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

Vu les articles R 109-1 et R 109-2 du code électoral ;

Vu le décret n°2021-483 du 21 avril 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique ;

Vu la loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations ;

Vu l'arrêté DCL/BRGE n°2021-116 du 20 avril 2021 fixant les dates de dépôt des candidatures pour les deux tours des élections départementales des 20 et 27 juin 2021 ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Laurent HOTTIAUX en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu les déclarations de candidatures déposées et enregistrées à la préfecture des Hauts-de-Seine pour le premier tour de scrutin du 20 juin 2021 ;

Considérant le tirage au sort du 5 mai 2021 effectué afin d'attribuer les emplacements d'affichage ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine ;

ARRETE

Article 1^{er} : pour l'élection des conseillers départementaux des Hauts-de-Seine, la liste des binômes de candidats et de leurs remplaçants, pour le premier tour de scrutin du 20 juin 2021, est arrêtée comme suit :

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
01 - ANTONY	1	Luc DOUMONT Laëtitia LEMOINE	Jacky JOUENNE Jeanne VEINRECH
	2	Isabelle LAJEUNIE Dimitri MONGEOT	Typhaine FARIGOULE Jean-Philippe THIERRY
	3	Catherine FAVIER Laurent SOUCHAUD	Christine, Marie-Pierre OSTERTAG Jean-Marc BONNISSEAU
	4	Lucie VAUDEVILLE Alan YAHIAOUI	Carole BOUQUET Laurent RODRIGUEZ
	5	Bruno EDOUARD Irène HUARD	Romain MONTBEYRE- SOUSSAND Valérie ROGER
	6	Véronique BERGEROL Jean-Yves SENANT	Aude NODÉ-LANGLOIS Pierre MEDAN
	7	Julien DOYEN Béatrice FROMENTIN- DENOZIERE	Frank Roger Marie SAUVEY Véronique DEBALLE

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
02 - ASNIERES-SUR-SEINE	1	Catherine ALIBERT Renaud Gabriel de MASCAREL de la CORBIERE	Yolande GAGNARD Jean-Marc MASTAIL
	2	Isabelle GASTAL Lucas MACLE	Noémie BUSSY Fabien LECLÈRE
	3	Miléna Mathilde ESKENAZI Féliciano GOMEZ	Alix TARRADE Larbi EL HADRI
	4	Thomas BURY Francesca PASQUINI	Adrien DELASSUS Valérie BOCQUET
	5	Antoine BRUNET Corinne JAN	Alexandre HERZOG Léa LAVAL
	6	Mathilde HERIAUD Nino SCHILLACI	Françoise CLAIREAUX Pâri PÂRI
	7	Josiane FISCHER Thomas LAM	Aminata CISSÉ Guillaume MARE

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
03 - BAGNEUX	1	Patrice MARTIN Isabelle SPIERS	Jean-Luc ROUSSEAU Maryse LANGLAIS
	2	Eléonore GARCIA Patrick YVARS	Désirée GAROFALO Jean CORBINEAU
	3	Christophe BONAZZI Pascale MEKER	Pierre-Alain HAUSEUX Fanny DOUVILLE
	4	Hélène CILLIERES Pierre OUZOULIAS	Marie-Hélène AMIABLE André DEL
	5	Olivier BARBEROUSSE Claire GABIACHE	Sidoine CORBIN-OCCELLI Anne MOREAU
	6	Lucile DUPUY Yannick REMY	Janine EEMANS Didier PAVIA

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
04 - BOULOGNE-BILLANCOURT 1	1	Sarah CHAMPAGNE Stanislav POVOLACHI	Dominique Françoise GORON Steven QUEHAN
	2	Pierre-Christophe BAGUET Marie-Noëlle CHAROY	Pascal LOUAP Jeanne DEFRANOUX
	3	Antoine de JERPHANION Ségolène MISSOFFE	Stéphane ABECASSIS Nathalie NICOLOFF
	4	Martine EVEN Frédéric PROBEL	Isabelle PATISSOU François MICHELOT
	5	Bruno de GRAEVE Carole Isabelle ROUSSEL	Daniel GARCIA MEJIA Diane DIMITRIJEVIC

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
05 - BOULOGNE- BILLANCOURT 2	1	Cécile GUILMAULT Philippe MILLOT	Frédéric AMOUDRU Christiane DELAUNAY
	2	Anne BEAUFILS Nicolas GABORIT	Isabelle GOITIA Tom SANMARTY
	3	Dominique de GOUTEL Brahim OUBELLA	Catherine BOUQUET Sébastien PORCHER
	4	Marie-Laure GODIN Grégoire de la RONCIERE	Emmanuelle CORNET- RICQUEBOURG Christophe CHABOUD
	5	Philippe AUDOIN Pauline RAPILLY FERNIOT	Gianni VACCA Carole WESSEL

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
06 - CHATENAY- MALABRY	1	Marine LAURENT Christian LEMOINE	Liliane WIETZERBIN NOBILI Christophe LEROY
	2	Jean-Christophe DESSANGES Elvire POMEAU	Alexandru MATEI Suzy VAITY
	3	Nathalie LEANDRI Georges SIFFREDI	Chantal BRAULT Philippe PEMEZEC
	4	Alexandre ASKANIAN Isabelle DOUMONT	Roland CARRE Hélène JOUENNE

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
07 - CHÂTILLON	1	Michel FAYE Christine VICARI	Marc SOUKUP Myriam MONTLOUIS
	2	Anne-Christine BATAILLE Laurent VASTEL	Despina BEKIARI Lionel DE CASTRO
	3	Lounes ADJROUD Astrid BROBECKER	Andy KANGOUD Pauline LE FUR
	4	Juliette CHATELAIN David DELORME-- MONSARRAT	Chantal ROSSO Thierry MONTCHARMONT
	5	Marie-Claire CAILLETAUD Romuald André Raymond PAIN	Jeannette SIMON Patrick DUCHEMIN

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
08 - CLAMART	1	Adeline BEVING David HUYNH	Christine GENTY Thibault LEJEUNE
	2	Julia CARRASCO Marc THOMAS	Christiane CARRASCO Blaise SOUFFACHE
	3	Sandrine BOURG Yves COSCAS	Xavière MARTIN Jean-Didier BERGER
	4	Boris AMOROZ Madeleine BAHLOUL	Gérard AUBINEAU Camille LEMARCHAND
	5	Sonia DAMLAMIAN Martin GARAGNON	Camille AZZI Issa DIAMBO

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
09 - CLICHY	1	Sonny SEVERIN Clotilde VEGA-RITTER	Ansoumany SYLLA Solange SIYAPDJE
	2	Liliane PRADIER Thierry RUELLAN	Maria DOS ANJOS Frédéric BEUCHER
	3	Alice LE MOAL Rémi MUZEAU	Véronique CABASSET Patrice PINARD
	4	Louis-Alexandre ALCIATOR Viviane DIEGO	Mohamed Mahmoud BACHIR Ingrid Ursula Clelia BOUGHERARA
	5	Alain FOURNIER Pascale RAYNAL	Hicham DAD Naïma SELLAM
	6	Vincent BOSC Alvine MOUTONGO-BLACK	Frédéric GUEHO Estelle ROUCHON
	7	Idir LARBAOURI Nelly VIOLETTE	Dimitri Bruno Christian SAFFRE Caroline ELISSAGARAY
	8	Pierre IWANOFF Sandra ZWARTS	Daniel Jean-Jacques DUTHEIL Zaya HAMDANI

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
10 – COLOMBES 1	1	Philippe PATTIER Bénédicte PETELLE	Laurent BOULAY Christine TOLOTON
	2	Lazhar BEKKARI Evelyne BOUCHOUICHA	Noureddine BERKAT Emmanuelle LAIGNEL
	3	Denis BUTAYE Karin NIRONI-BUTAYE	Sébastien MONCHENY Marie-Françoise BEAULANDE DUPUIS
	4	Emmanuelle CUIGNET Fabrice SINGIER	Louise GOLLETTE Jean-Richard SULZER
	5	Nicole GOUETA Hervé HEMONET	Amélie DELATTRE Frédéric WIMMER
	6	Chantal BARTHELEMY-RUIZ Najib BENARAFI	Nagete MAATOUGUI Mamadou KONTE

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
11 – COLOMBES 2	1	Anne-Gaëlle COURTY AHMED David MBANZA	Nathalie MA Waleed MOUHALI
	2	Isabelle CAULLERY Yves REVILLON	Anne-Christine JAUFFRET Philippe JUVIN
	3	Jean-Florent CAMPION Laurence LECOEUR	Jean-Pierre LE BELLE Thi Thien Kim BUI
	4	Stéphane AMIOT Delphine JOUENNE	Mathieu BEGUE Valérie MARTY
	5	Sylvie BERLOQUIN Dominique BORELLY	Dominique ROMARIE Yahia BOUCHOUICHA
	6	Olivier MAILLOS Ghyslaine SCHMITT	François MEUNIER Marie SOLET

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
12 - COURBEVOIE 1	1	Timothée BRUDIEU Coralie RICHARD	Laurent GUILLARD Viviane GAMBOA
	2	Aline DELOBEL Jean-Daniel RENAUD	Solange MEYNIER Dimitri DELPECH
	3	Jean-Philippe ELIE Isabelle RIVIERE	Jérôme LE HEN Dorothée BEAUFILS
	4	Fazia AIT KACI Gérard LEPAGE	Zahia OUAMMAR Michael MONTAGNE
	5	Daniel COURTES Nathaly LEDERMAN	Thierry SELLIER Sylvie MEYNARD

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
13 - COURBEVOIE 2	1	Priscille DESCOLAS Dan ZISSO	Anne LE GUENNIU Matthias PARVEAU
	2	Nadine JEANNE Alban THOMAS	Pauline JALARD Jacques LEDENT
	3	Christophe HAUTBOURG Elodie LACASSAGNE	Emmanuel CANTO Martine DAMAIN
	4	Jean-Pierre CHABRUT Joëlle DUBOIS	Stéphane FERCHICHI- MARTINEZ Delphine LAFFITE
	5	Vincent FRANCHI Marie-Pierre LIMOGE	Vincent METIVIER Inès GUIBERT

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
14 - GENNEVILLIERS	1	Sophie GUISTHAU Soma NIANE	Laetitia GHIRARDI Ahcen MEHARGA
	2	Patricia LAGARDE Christophe VERSINI	Micheline GAGNARD Pedro Jesus DOMECQ- SESMA
	3	Carine BANSEDE Philippe HALLAIS	Emmanuelle RASSABY Abdelaziz BENTAJ
	4	Richard MERRA Eve NIELBIEN	Nabil BOUKHZAR Lucile ABADIE
	5	Denis DATCHARRY Nadia MOUADDINE	Patrice LECLERC Elsa FAUCILLON
	6	Sandrine HERTIG Arnaud PERICARD	Samya HOMM Kiran GURUNG
	7	Fabienne BOURGEOIS Patrice FURE	Monique HENNEQUIN Cyrille DAAKPEVI AUBE

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
15 - ISSY-LES- MOULINEAUX	1	Annie LAVENIER Hadrien PETIT	Alizée CHANUT Arnaud DE VAUBLANC
	2	Henri de la BROSSE Martine VESSIERE	Romain CHERRIER-HOLTZ Catherine LAPAZ
	3	Ludovic GUILCHER Nathalie PITROU	Olivier RIGONI Caroline MILLAN
	4	Valérie GIRAUD Damien LECOMTE	Cécile SOUBELET Laurent THIBAUT

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
16 - LEVALLOIS- PERRET	1	Agnès POTTIER-DUMAS David-Xavier WEISS	Isabelle COVILLE Jérôme KARKULOWSKI
	2	Frédérique COLLET Liès MESSATFA	Maroussia ERMENEUX Michel COLLIN
	3	Jérémy MUSSILIER Anne TAMBA	Nicolas Michel ANDRÉ Sabine LEVARD
	4	Philippe COSTE Agnieszka GEBARSKA	Tristan DE VILLELONGUE Martine VINCHENT

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
17 – MEUDON	1	Monique COUTEAUX Moumene HADJI	Sylvie JANSOLIN Jonathan DENUIT
	2	Sarena HABIB Frédéric ZAGLI	Suzanne BOTTOS Alfred ASMAR
	3	Denis LARGHERO Armelle TILLY	Michel BORGAT Audrey JENBACK- DESBREE

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
18 - MONTROUGE	1	Agnès LAFFITE Jean-Paul MENGES	Marcelle CARPENTIER François MÉAU
	2	Frédérique BASSOLI Etienne LENGEREAU	Yasmine SYLVESTRE Patrice William ONDOUA
	3	Joaquim TIMOTEO Dominique TRICHET- ALLAIRE	Vincent REY Virginie APRIKIAN
	4	Jean-Luc LE DEVEHAT Marie-Josée MONTOUT	Eric ALLAFORT Martine TEISSEDRÉ
	5	Laure CAMUS Roger PRONESTI	Anne Sophie BRESSET Rémi KERRIEN
	6	Sonia FIGUERES Aurélien SAINTOUL	Elisabeth TRAJKOVIC Dominique CARDOT

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
19 - NANTERRE 1	1	Emmanuelle FOSSATI Olivier RASSEMUSSE	Dominique DEBRAS Alexis GONIN
	2	Julie BARBAUX Cédric BRIOLAIS	Rossana MORAIN Nicolas HUYGHE
	3	Marie-Hélène DECIS- LARTIGAU Christophe RIBAUT	Sophie HAMMAL Jamil ROUISSI
	4	Samia BOUSSISSI- POULLARD Alexandre GUILLEMAUD	Jamila AOUIE Eric DROUCHE
	5	Laureen GENTHON Patrick JARRY	Rahma CHIKH Didier DEBORD
	6	José ELOUNDOU Valérie SAINT-EDWARD	Michel ALLAIN Maïa BAHLOUL
	7	Alain CHIALVO Anne SILD	Sergio CASARETTO Michelle DELSAUT

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
20 - NANTERRE 2	1	Dominique BOURDOULOUS Laurent SALLES	Michèle VALADIER Jean-Claude LEROUX
	2	Mélanie Virginie Frédérique BLANCHETOT Pascal Yvonnick Raymond GENTIL	Isabelle MEGRET Thomas LORIN
	3	Lise CORTES Jacques Maurice MOULIN	Karen ROUSSEAU Kenzy GAUTHIEROT
	4	Céline AUGES Bronislaw SLUPEK	Sylvie LE GOFF Luc BENOIT
	5	Jérôme PELLERIN Nesrine REZZAG-BARA	Daniel LESAGE Farida SLIMANI
	6	Camille BEDIN Guillaume BOUDY	Lorraine REGIS Fabrice Christophe Dominique BULTEAU
	7	Valéry Fredy BARNY Anne Denise Mercedes BROCHOT	Anthony PROSPER Caroline Sylvie Christiane JOURLAIT

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
21 - NEUILLY-SUR-SEINE	1	Dominique PREHU Jean-Baptiste Charles Antoine PUIGGALI	Domitille DUBARRY de la SALLE Quentin JAMMES
	2	Carole GALLOZZI Marc LESTEVEN	Céline FERIÉ Alexandre TASLÉ D'HELIAND
	3	Myriam CELNIK Dmitry MISSOURKINE	Jeannine BUCHET Christophe COMBAUT
	4	Alexandra FOURCADE Jean-Christophe FROMANTIN	Virginie KLEIN Jean de ROQUETTE-BUISSON
	5	Benoît AGUELON Delphine BOURDON-LAVALLEE	Gary Lionel Jean-Bernard Jacques GUILLIER-MARCELLIN Sabine AMSELLEM

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
22 - RUEIL-MALMAISON	1	Laurent CHARON Céline VEILHAN	Sébastien PLOUVIER Nathalie BADAIRE
	2	Rita DEMBLON Xabi ELIZAGOYEN	Gaëlle DE LA SERRE Olivier GODON
	3	Xavier GINOUX Armelle KRAFFMULLER	Damien-Morvan François Xavier Guillaume PETIT Corinne BRAFMAN
	4	Monique HENAULT Alexandre PAYET	Ilona ZUGGO Robert LE HOUELLEUR
	5	Michel LE ROY Sophie SANCHEZ	Claude MESUREUR Nathalie OLLIVIER

Canton	N° de panneau	Binôme de candidats	Remplaçants
23 - SAINT-CLOUD	1	Jeanne BECART Eric BERDOATI	Florence BOUTE Fabrice FAGES
	2	Cloé MINARRO Benoît REY	Françoise GUYOT Alain MONTET
	3	Nathalie GAUDÉ Jean-Pierre ZERENI	Katia BUSTAMANTE Philippe BOUVIER
	4	Julien BOULANGER Audrey FOURNIER	Anatole BEGOUEN Carmen MATTSSON

Article 3 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture et Mesdames et Messieurs les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du département. La copie de cet arrêté sera adressée aux maires concernés.

Nanterre, le 6 mai 2021

Le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général,

Vincent BERTON

**Arrêté DCL/BRGE N° 131 du 06 mai 2021 autorisant Monsieur Hamza BEN YEDDER
à exploiter un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des
véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé « CEFA »,
34 rue Raspail – 92270 Bois-Colombes.**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** Le Code de la Route, notamment ses articles L.213-1 à L.213-8 et R 213-1 à R 213-9;
 - Vu** Le Code de la Construction et de l'Habitation notamment les articles R111-19 à R 111-19-12 ;
 - Vu** Le Décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent HOTTIAUX, en qualité de Préfet des Hauts de Seine ;
 - Vu** L'Arrêté du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;
 - Vu** l'Arrêté du 8 novembre 2012 relatif à la formation requise pour l'obtention de la catégorie A du permis de conduire par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins deux ans ;
 - Vu** l'Arrêté du 8 novembre 2012 fixant les conditions d'obtention du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire ;
 - Vu** l'Arrêté DCL/BRGE N° 233 du 18 décembre 2019, autorisant monsieur Ibraïma KOUYATE à exploiter un établissement d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière, dénommé « ECF BOIS COLOMBES » situé au 34 rue Raspail – 92270 Bois-Colombes;
- Considérant** qu'il s'agit d'un changement de représentant légal, suite à la vente du fonds de commerce entre monsieur Ibraïma KOUYATE et monsieur Hamza BEN YEDDER;
- Sur** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Hauts-de-Seine,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Hamza BEN YEDDER est autorisé à exploiter, sous le n° E 21 092 0008 0, au 34 rue Raspail à Bois-Colombes, un établissement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé « CEFA » ;

ARTICLE 2 : Cet agrément est délivré pour une durée de 5 ans, à compter du 06 mai 2021.

Sur demande de l'exploitant, présentée deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui-ci sera renouvelé si l'établissement remplit toutes les conditions requises.

ARTICLE 3 : L'établissement est habilité, au vu des autorisations d'enseigner fournies, à dispenser les formations aux catégories de permis suivantes :

B / B1 / AM-quadri léger - A2

ARTICLE 4 : Le présent agrément n'est valable que pour l'exploitation d'un établissement, à titre personnel par son titulaire, sous réserve de l'application des prescriptions de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2001 susvisé.

ARTICLE 5 : En cas de changement d'adresse du local d'activité, de reprise de ce local par un autre exploitant, une nouvelle demande d'agrément devra être présentée **deux mois avant** la date du changement ou de la reprise.

ARTICLE 6 : Pour toute transformation du local d'activité, tout changement tout abandon ou toute extension d'une formation, l'exploitant est tenu d'adresser une demande de modification du présent arrêté.

ARTICLE 7 : L'agrément peut être, à tout moment, suspendu ou retiré selon les conditions fixées par les articles 12 à 14 de l'arrêté du 8 janvier 2001 susvisé.

ARTICLE 8 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine, le Délégué à l'Education Routière des Hauts-de-Seine, le Directeur Départemental de la Protection des Populations des Hauts de- Seine et le Directeur Territorial de la Sécurité de Proximité des Hauts-de-Seine, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Nanterre, le 06 mai 2021

Pour le Préfet des Hauts-de-Seine
Et par Délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Sébastien MAURICE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>